



DATES 2022-2023

Formation générale

- du 22/10 au 29/10/2022 - Le Mans
- du 17/12 au 24/12/2022 - Le Mans
- du 11/02 au 18/02/2023 - Le Mans
- du 15/04 au 22/04/2023 - Le Mans
- du 24/06 au 01/07/2023 - Le Mans

Approfondissement

- du 31/10 au 05/11/2022 - Le Mans
Thématique au choix :
- Jeux sportifs et de coopération
- Petite Enfance
- du 24/04 au 29/04/2023 - Le Mans
Thématique : Activités de plein air et grands jeux

Informations et inscriptions sur :
www.ma-formation-bafa.fr



Familles Rurales Fédération Départementale Sarthe
02 41 25 38 60
fd.sarthe@famillesrurales.org
www.famillesrurales.org/sarthe

 Familles Rurales Fédération
Départementale Sarthe

 famillesrurales_sarthe



Fédération Régionale Familles Rurales des Pays de la Loire
107 rue de Létanduère - 49000 Angers
02 41 25 38 60
fr.paysdelaloire@famillesrurales.org
www.famillesrurales.org/pays_de_la_loire

 Fédération Régionale Familles
Rurales Pays de la Loire

 familles_rurales_paysdelaloire

 Fédération Régionale Familles
Rurales Pays de la Loire



Formations BAFA en Sarthe

Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur



Formation
Développer ses compétences

VIS TA PASSION,
FAIS DE L'ANIMATION !



LA FORMATION BAFA

Le Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur (BAFA) est un diplôme reconnu par l'État permettant d'encadrer à titre non professionnel et de façon occasionnelle des enfants et des adolescents, en accueil collectif de mineurs.

Objectifs de la formation :

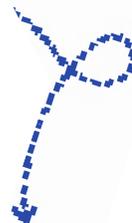
- Savoir assurer la sécurité physique et morale des mineurs et les sensibiliser aux différentes conduites à risques,
- Participer à l'accueil, la communication et au développement des relations entre les différents acteurs,
- Participer, au sein d'une équipe, à la mise en œuvre d'un projet pédagogique cohérent avec le projet éducatif et dans le respect du cadre réglementaire des accueils collectifs de mineurs (ACM),
- Encadrer et animer la vie quotidienne et les activités,
- Accompagner les mineurs dans la réalisation de leurs projets.



Déroulement :

1 LA FORMATION :

- Connaissance du développement de l'enfant et de l'adolescent,
- Sécurité, réglementation, responsabilité de l'animateur,
- Organisation de jeux, de veillées, de spectacles,
- Élaboration de projet, etc.



2 LE STAGE PRATIQUE :

Il se réalise en qualité d'animateur stagiaire dans un accueil collectif de mineurs déclaré à la SDJES*/ DSDEN** de la Sarthe, dans les 18 mois maximum suivant la session de formation générale. Chacun doit trouver son stage, mais pas de panique : on vous expliquera comment le faire lors de la formation générale !

* Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports
** Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale



3 L'APPROFONDISSEMENT :

La formation doit s'effectuer dans un délai maximum de 30 mois. Vous choisirez le thème de votre session en fonction de vos goûts et de votre projet d'animation. La session permet d'approfondir ses connaissances auprès d'un public ou d'une activité et de faire le bilan du stage pratique.



MODALITÉS D'INSCRIPTION

- Avoir 17 ans au premier jour du stage,
- S'inscrire sur le site internet : www.jeunes.gouv.fr/bafa-bafd et obtenir un numéro d'inscription (à conserver tout au long de la formation),
- S'inscrire sur le site internet Familles Rurales : www.ma-formation-bafa.fr,
- Suivre successivement et dans l'ordre les 3 étapes de la formation (dans un délai de 30 mois).

Coût :

400 €

Formation générale

384 €

Approfondissement

A NOTER : Il existe plusieurs dispositifs d'aides au financement de la formation.

CAF : Une aide de 91.47 € pour tous, tiers payant via notre organisme.

MSA : Une aide de 200 € par stage pour les jeunes âgés de 16 à 25 ans, à charge d'une famille allocataire ou ressortissante à titre principal de la MSA Mayenne-Orne-Sarthe.

Pour plus de renseignements, rendez-vous sur notre site internet !